

 <p>utbm université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex tél. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail <prénom.nom>@utbm.fr http://www.utbm.fr</p>	<p>GE 07</p> <p>Gestion financière et de l'investissement</p> <p>Deuxième partiel</p> <p>Durée : 1 heure 30 + 5 minutes de lecture de sujet</p>
<p>Christian GIRARDOT</p>	<p>Mercredi 16 juin 2010</p>

Le sujet comporte huit dossiers indépendants. Toutes les questions sont indépendantes.

Consignes :

- *Les documents de cours, les documents de TD, les ordinateurs portables et les téléphones mobiles ne sont pas autorisés.*
- *Les calculatrices autonomes sont autorisées.*
- *Vous signerez chaque copie utilisée.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie (lisibilité, orthographe, grammaire).*
- *Vos réponses seront toujours justifiées.*
- *Vous séparerez distinctement les différents dossiers.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Liste des annexes :

- Annexe 1 : « Smub crée des liens entre journaux et sites », extrait, Marie-Annick Depagneux, *Les Échos*, mardi 12 janvier 2010
- Annexe 2 : « Aquitaine : un prêt régional pour les Menuiseries Grégoire », Christiane Wanaverbecq, *Les Échos*, jeudi 21 janvier 2010
- Annexe 3 : « César va tenter de lever des fonds en Bourse », Denis Cosnard, *Les Échos*, mardi 2 février 2010
- Annexe 4 : « Le chaudronnier SDMS rachète Astriane », Marie-Annick Depagneux, *Les Échos*, mercredi 3 février 2010
- Annexe 5 : « Pellenc ST affecte vingt millions à la recherche sur des unités de tri de déchets », Paul Molga, *Les Échos*, mercredi 10 février 2010
- Annexe 6 : « Climatisation : Ciat élargit son périmètre en prenant le contrôle d'EasyTherm », Marie-Annick Depagneux, *Les Échos*, vendredi 12 février 2010
- Annexe 7 : « Cogra fait feu de tout bois », Denis Meynard, *Les Échos*, vendredi 7 mai 2010
- Annexe 8 : « Cylande ouvre ses portes au Fonds stratégique d'investissement », Olivier Ducuing, *Les Échos*, jeudi 27 mai 2010
- Annexe 9 : Tableau DGFIP n° 2050 – Bilan actif
- Annexe 10 : Tableau DGFIP n° 2051 – Bilan passif
- Annexe 11 : Tableau DGFIP n° 2052 – Compte de résultat 1^{ère} partie

Premier dossier

Annexe 1 : « Smub crée des liens entre journaux et sites », Marie-Annick Depagneux, *Les Échos*, mardi 12 janvier 2010

Travail à faire :

1. Préciser la valeur de l'actif net comptable de la société Smub après l'augmentation de capital [0,5 point].
2. Préciser simplement ce qu'est un *business angel*. Donner un exemple [1,5 point].

Deuxième dossier

Annexe 2 : « Aquitaine : un prêt régional pour les Menuiseries Grégoire », Christiane Wanaverbecq, *Les Échos*, jeudi 21 janvier 2010

Travail à faire : Préciser sur quel document annuel de synthèse et quelle ligne de ce document doit être enregistrée la valeur du prêt accordé par le Conseil régional d'Aquitaine à la société Les Menuiseries Grégoire [0,5 point].

Troisième dossier

Annexe 3 : « César va tenter de lever des fonds en Bourse », Denis Cosnard, *Les Échos*, mardi 2 février 2010

Travail à faire :

1. Préciser sur quel document annuel de synthèse et quelle ligne de ce document figurent les pertes de cinquante millions d'euros accumulées par la société César [0,5 point].
2. Donner un exemple de financement bancaire adéquat permettant de couvrir le besoin en fonds de roulement d'exploitation [0,5 point].

Quatrième dossier

Annexe 4 : « Le chaudronnier SDMS rachète Astriane », Marie-Annick Depagneux, *Les Échos*, mercredi 3 février 2010

Travail à faire :

1. Préciser simplement ce qu'est un LMBO [1,5 point].
2. Préciser sur quel document annuel de synthèse et quelle ligne de ce document doivent figurer les 600 000 euros d'investissements qui seront normalement engagés en 2010 [0,5 point].

Cinquième dossier

Annexe 5 : « Pellenc ST affecte vingt millions à la recherche sur des unités de tri de déchets », extrait, Paul Molga, *Les Échos*, mercredi 10 février 2010

Travail à faire :

1. Préciser sur quel document annuel de synthèse et quelle ligne de ce document doivent figurer les dépenses de conception des nouvelles machines de tri sans contact et à grande vitesse [0,5 point].

2. Préciser sur quel document annuel de synthèse et quelles lignes de ce document doivent figurer les différents financements obtenus par la société Pellenc ST [2 points].
3. D'où peut provenir la part (un million) apportée par la société Pellenc ST [0,5 point] ?
4. Préciser simplement ce qu'est une obligation convertible [1 point].

Sixième dossier

Annexe 6 : « Climatisation : Ciat élargit son périmètre en prenant le contrôle d'EasyTherm », Marie-Annick Depagneux, *Les Échos*, vendredi 12 février 2010

Travail à faire :

1. Préciser sur quel document annuel de synthèse (de la société Ciat) et quelle ligne de ce document doit figurer la valeur des actions de la société EasyTherm acquises par la société Ciat début 2010 [0,5 point].
2. Préciser simplement ce qu'est le marché Alternext de la Bourse de Paris [1,5 point].
3. Quelles peuvent être les raisons qui ont conduit le fonds d'investissement Sofimo à se retirer complètement du capital de la société EasyTherm [1 point] ?
4. Préciser sur quel document annuel de synthèse et quelle ligne de ce document doivent figurer les brevets déposés par la société EasyTherm depuis 2002 [0,5 point].
5. Préciser le sens de la phrase : « *la transaction, dont le prix n'a pas été dévoilé, s'est négociée avec une prime substantielle par rapport au dernier cours de Bourse* » [1 point].
6. Calculer le taux de croissance du chiffre d'affaires de la société EasyTherm entre 2006 et 2008 [0,5 point].
7. Calculer la profitabilité de la société EasyTherm en 2008 [0,5 point].

Septième dossier

Annexe 7 : « Cogra fait feu de tout bois », Denis Meynard, *Les Échos*, vendredi 7 mai 2010

Travail à faire :

1. Préciser sur quel document annuel de synthèse et quelles lignes de ce document doit figurer le chiffre d'affaires réalisé par la société Cogra [1,5 point].
2. De qui peuvent provenir les subventions reçues par la Société des Granulés d'Arlanc [1 point] ?

Huitième dossier

Annexe 8 : « Cylande ouvre ses portes au Fonds stratégique d'investissement », Olivier Ducuing, *Les Échos*, jeudi 27 mai 2010

Travail à faire :

1. Préciser simplement ce qu'est le Fonds stratégique d'investissement (FSI) [1 point].
2. Comment Monsieur Jean-Pierre Paugam peut-il détenir à lui seul 55 % des droits de vote quand les cadres dirigeants réunis (y compris Jean-Pierre Paugam) contrôlent 55 % du capital social [0,5 point] ?
3. Quelles sont les causes qui peuvent avoir conduit la société Cyclande à renoncé à s'introduire en Bourse en 2005 [1 point] ?

ANNEXE 1

Smub crée des liens entre journaux et sites

Extrait, Marie-Annick Depagneux, *Les Échos*, mardi 12 janvier 2010

Smub, jeune pousse lyonnaise, a procédé fin 2009 à sa première levée de fonds de 1,6 million d'euros. Rhône-Alpes Création, la société de capital-investissement créée par le Conseil régional de Rhône-Alpes, a mis 250 000 euros et le solde a été injecté par des *business angels*. « *Ces derniers détiennent conjointement une participation de 21 %. Cette augmentation de capital s'est négociée sur la base d'une valorisation de la Smub de six millions d'euros* », indique Cyril Balas, président et actionnaire majoritaire avec trois autres associés.

Cette société par actions simplifiée a été officiellement lancée en août 2009 en récupérant l'expertise de Wiziway, une entité créée en 2001 pour commercialiser un système breveté permettant de relier un document papier à Internet au moyen d'un lecteur optique. [...]

Concrètement, l'article imprimé indique une adresse Web simplifiée, commençant par le préfixe *hy.pr*, qu'il suffit de saisir dans un logiciel de navigation pour récupérer le texte ou pour le transmettre à d'autres internautes. [...]

ANNEXE 2

Aquitaine : un prêt régional pour les Menuiseries Grégoire

Christiane Wanaverbecq, *Les Échos*, jeudi 21 janvier 2010

Spécialisées dans la menuiserie industrielle en pin maritime, aluminium et PVC pour les maisons individuelles, la SAS Menuiseries Grégoire de Montpon-Ménéstérol (Dordogne) compte se renforcer sur le secteur moins touché de la rénovation. Il représente une part de 15 % dans le chiffre d'affaires de 47 millions d'euros réalisé en 2009. Pour faire face à ses besoins de financement, estimés à 3,1 millions d'euros, le Conseil régional d'Aquitaine vient d'octroyer à la société un prêt d'1,5 million d'euros, remboursable sur sept ans avec un différé de deux ans et sans intérêt. Les Menuiseries Grégoire prévoient également de lancer une nouvelle gamme de menuiseries PVC et de portes d'entrée en bois pour répondre aux exigences des futures réglementations thermiques. La société a connu en 2009 une baisse de son activité de 30 % et a dû mettre en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi qui a entraîné la suppression de 48 emplois.

ANNEXE 3

César va tenter de lever des fonds en Bourse

Denis Cosnard, *Les Échos*, mardi 2 février 2010

C'est un appel à la Bourse en forme de SOS. Pour éviter de se retrouver face à de grosses difficultés de trésorerie, César va tenter de convaincre des investisseurs de lui apporter des fonds propres. Le fabricant français de masques et autres déguisements, qui a accumulé cinquante millions d'euros de pertes ces dernières années, a annoncé hier son intention de lancer courant mars une augmentation de capital. Elle sera d'environ cinq millions d'euros, l'équivalent de sa capitalisation boursière actuelle.

Le *raider* américain Walter Butler qui contrôle la société depuis 2001 et qui avait cherché en vain des partenaires pour l'aider à la redresser, s'est engagé à apporter sa quote-part. Dans l'immédiat, il restera donc majoritaire. En général, les entreprises évitent de faire appel aux marchés financiers quand leurs comptes sont lourdement déficitaires et que, comme ici, l'action ne vaut plus que 10 % de sa valeur de cotation d'il y a deux ans et demi. Mais César n'a guère le choix. La plupart des banques ayant arrêté de lui fournir des fonds, la société qui emploie encore plus de 700 salariés se retrouve sur la corde raide. « *Le financement de la saisonnalité de l'exercice à venir n'est aujourd'hui pas totalement assuré* », explique la direction.

D'où la décision de lancer une augmentation de capital, même si c'est avec une décote par rapport à la valeur d'un titre déjà faible. Le cours de Bourse étant inférieur à la valeur nominale des actions, il faudra d'ailleurs commencer par abaisser celle-ci, pour la ramener de 1,50 euro à 30 centimes lors de l'assemblée extraordinaire prévue le 9 mars.

En parallèle, la direction poursuit ses démarches afin d'obtenir des banques, avec l'appui du médiateur du crédit, « *un financement adéquat de son besoin en fonds de roulement d'exploitation* ». « *Il est d'autant plus important de sortir de la zone de fragilité financière que, sur le plan opérationnel, le redressement se passe bien* », plaide Gilles Martocq, directeur général adjoint. « *Nos clients nous suivent* », ajoute-t-il.

ANNEXE 4

Le chaudronnier SDMS rachète Astriane

Marie-Annick Depagneux, *Les Échos*, mercredi 3 février 2010

Le mécanicien SDMS s'offre son confrère Astriane basé à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence). La nouvelle est d'ailleurs rebaptisée SDMS Technologies. « *Nous nous connaissons depuis plusieurs années. Nous avons effectué un certain nombre d'études en commun à Marcoulé (Gard) et pour le futur réacteur Ite de Cadarache (Bouches-du-Rhône)* », réacteur thermonucléaire expérimental, précise Louis Landrot, P-DG de la société de Saint-Romans (Isère). « *Nos clients sont les mêmes et évoluent dans l'énergie, la recherche et la défense mais nos savoir-faire sont complémentaires : Astriane est orienté vers la mécanique robotique et nous, vers la conception et la fabrication d'équipements de chaudronnerie à haute valeur ajoutée* ». Les discussions ont pris plus d'un an et la transaction a été finalisée fin décembre.

C'est la première acquisition effectuée par SDMS depuis son rachat en 2006 à plus de 70 % par la Banque de Vizille (groupe CM-CIC) dans le cadre d'un LMBO associant Louis Landrot et plusieurs de ses collaborateurs. Après avoir connu un doublement de son activité en quatre ans, cette entreprise de 130 collaborateurs annonce pour 2009 un chiffre d'affaires équivalent aux 20 millions d'euros de 2008 et un bénéfice de 1,8 million.

Quant à la société Astriane, elle compte 95 collaborateurs et avoisinait les dix millions de ventes en 2008 et 320 000 euros de résultat net. [...] « *Nous avons un grand nombre de marchés en négociation. Toutefois, nous sentons encore une grande hésitation de certains clients, qui pourraient reporter de trois à six mois leurs décisions sachant qu'il s'agit de contrats à moyen et long terme* », commente le président de SDMS. Si bien que le plan d'investissement de 600 000 euros destiné, en 2010, à renouveler les lignes de machines ne sera exécuté qu'au fur et à mesure de la prise des commandes.

ANNEXE 5

Pellenc ST affecte vingt millions à la recherche sur des unités de tri de déchets

Extrait, Paul Molga, *Les Échos*, mercredi 10 février 2010

C'est le plus important programme mondial de recherche dans le domaine du tri des déchets auquel s'est attelé le spécialiste vaclusien des machines optiques Pellenc Selective Technologies : la conception, pour vingt millions d'euros, d'une nouvelle génération de machines de tri sans contact et à grande vitesse destinées au recyclage.

Au début de l'hiver, le projet Tri+, étalé sur quarante-cinq mois, avait reçu le soutien du programme d'Innovation stratégique industrielle d'Oséo pour un montant de 9,2 millions d'euros sous la forme de subventions d'investissement et d'avances conditionnées. La société vient de trouver les financements complémentaires auprès de la banque Société Marseillaise de Crédit (groupe CIC-CM) pour quatre millions d'euros de prêts à moyen terme et de ses actionnaires historiques (les fonds d'investissement Viveris Management, Turenne Capital et Sofipaca) pour 5,8 millions d'obligations convertibles.

[...]

ANNEXE 6

Climatisation : Ciat élargit son périmètre en prenant le contrôle d'EasyTherm

Marie-Annick Depagneux, *Les Échos*, vendredi 12 février 2010

Ciat, premier fabricant français de matériels de climatisation et traitement de l'air, se renforce dans les pompes à chaleur pour le résidentiel, un de ses axes stratégiques de développement. Ce groupe familial basé à Culoz (Ain) vient à cet effet de prendre le contrôle d'EasyTherm. « *Nous avons acquis 70 % des actions. Les deux fondateurs gardent 20 % des titres et les 10 % restants sont cotés sur le marché Alternext* », précise Francis Guaitoli, président du directoire de Ciat. En revanche, le fonds d'investissement Sofimo s'est totalement retiré du capital.

Tout laisse à penser que la transaction, dont le prix n'a pas été dévoilé, s'est négociée avec une prime substantielle par rapport au dernier cours de Bourse qui valorise la société de Sarrians (Vaucluse) à 12,76 millions d'euros. D'une part, la compétition a été rude, car plusieurs candidats se sont intéressés à EasyTherm, en particulier le groupe scandinave Nibe. D'autre part, la société EasyTherm, fondée en 2002 et dont les technologies s'appuient sur des brevets déposés, connaît une belle croissance. Son chiffre d'affaires est passé de 1,3 million d'euros en 2006 à 11,49 millions d'euros (et 1,31 million d'euros de bénéfices) en 2008. Les douze millions d'euros de chiffre d'affaires ont été dépassés l'an dernier et trente millions sont en ligne de mire à l'horizon 2012. L'affaire continuera à être dirigée de façon autonome par Mathias et Ivan Ribo, les frères fondateurs.

[...]

ANNEXE 7

Cogra fait feu de tout bois

Denis Meynard, *Les Échos*, vendredi 7 mai 2010

Cogra, qui compte parmi les plus anciens fabricants français de granulés de bois à base de sciure, a vu le jour à Mende (Lozère) en 1982. Donc bien avant la forte croissance de la vente en France de chaudières alimentées par cette énergie renouvelable fabriquée à partir de sciure de résineux séchée et comprimée, dont la demande explose. L'entreprise a ouvert en 2006 à Craponne-sur-Arzon, aux confins des départements de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Loire une nouvelle unité qui réalise désormais les trois quarts de sa production. Laquelle devrait approcher les 45 000 tonnes de granulés sur l'exercice clos au 30 juin.

Cette PME de 35 salariés affiche un chiffre d'affaires d'une dizaine de millions d'euros, dont 20 % à l'exportation, en croissance régulière, avec une partie non négligeable qui provient de la vente de poêles américains Harman, dont elle est le distributeur exclusif en France. La société Cogra se trouve toutefois confrontée, comme tous les acteurs de cette filière, à la raréfaction de la matière première, notamment à cause de la concurrence des producteurs de panneaux de particules. [...]

Parmi les concurrents, l'unité de la Société des Granulés d'Arlanc (SGA), filiale du groupe belge Diwood), installée à Arlanc (Puy-de-Dôme) est opérationnelle depuis octobre. Elle a reçu des subventions publiques correspondant à un peu plus de 10 % du montant des six millions d'euros investis. Bernard Chapon, président de Cogra, prédit qu'« *il y aura un mort* » entre son entreprise et SGA « *car le marché de la sciure de bois est devenu très difficile* ».

ANNEXE 8

Cylande ouvre ses portes au Fonds stratégique d'investissement

Olivier Ducuing, *Les Échos*, jeudi 27 mai 2010

Deux ans après avoir ouvert son capital au fonds d'investissement Naxicap Partners (filiale du groupe Banque Populaire), Cylande ouvre cette fois ses portes au Fonds stratégique d'investissement (FSI). Le Fonds stratégique d'investissement (FSI) apporte dix millions d'euros, plus deux millions en cas d'acquisition à court terme. L'augmentation de capital est suivie par Naxicap et UFG Asset Management (un autre fonds d'investissement), déjà présents, ainsi que par les dirigeants. Au total, la levée de fonds porte sur quatorze millions d'euros. Les investisseurs financiers détiennent désormais 45 % des actions constituant le capital social, tandis que les cadres dirigeants en contrôlent 55 %. Et le P-DG fondateur, Monsieur Jean-Pierre Paugam, préserve une position majoritaire avec 55 % des droits de vote à lui seul.

Cette opération offre au leader français du logiciel de *retail* [commerce de détail, Ndr] une visibilité et un rayonnement qu'il recherchait pour conforter une stratégie de croissance forte (20 000 magasins équipés dans 56 pays en 2009). Dans cette logique, Cylande avait d'ailleurs envisagé une introduction en Bourse en 2005 avant d'y renoncer. Ce qui n'a pas empêché le groupe situé à Roubaix (Nord) de connaître une expansion rapide : de 180 salariés à l'époque, il est monté à 436 aujourd'hui. Le chiffre d'affaires, de 27,5 millions d'euros en 2007, a atteint 35 millions en 2009 et Monsieur Jean-Pierre Paugam table sur 40 millions en 2010, hors croissance externe.

[...]

ANNEXE 9

Tableau DGFIP n° 2050 – Bilan actif

cerfa N° 10957 * 12
Formulaire obligatoire rattaché 53 A
du code général des impôts

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050 2010
@ Internet - DGFIP

Désignation de l'entreprise : _____		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text"/>		
Adresse de l'entreprise _____		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>		
Numéro SIRET * <input type="text"/>		Neant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le. <input type="text"/>		
		N - 1 <input type="text"/>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO	
En cours de production de services		BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
CHEANCES	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Écarts de conversion actif * (VI)		CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	
Remoisi : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an de immobilisations financières actives :	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

1^{er} Ex. 2010 - 1001 1011

N° 2050 - IMPRIMERIE NATIONALE

* Des explications concernant cette nomenclature sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE 10

Tableau DGFIP n° 2051 – Bilan passif

@internet-DGFIP

cerfa N° 10938 * 12
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2010

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Février 2010 - 9 pages 845

N° 2051 - IMPRIMERIE NATIONALE

Désignation de l'entreprise _____ Néant <input type="checkbox"/>			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC			
(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE 11

Tableau DGFIP n° 2052 – Compte de résultat 1^{ère} partie



N° 10167 * 14

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2010

Formulaire obligatoire (article 54 A
du Code général des impôts).

@internet-DGFIP

Désignation de l'entreprise :		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
		services *	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Février 2010 - 9 001 812

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE